

## Comité permanent des finances (FINA)

### Consultations prébudgétaires 2012

## Brad Brooks

### Réponses

#### 1. Reprise économique et croissance

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Des stimulants fiscaux, en augmentant par exemple les pourcentages de déduction pour amortissement, pour encourager l'achat de plus de biens d'équipement productifs pour le secteur manufacturier et inciter ainsi les entreprises à faire plus de recherche et de développement et à offrir plus de formation. Plus de stimulants fiscaux à l'intention des particuliers pour acquérir plus de formation, en particulier dans les métiers spécialisés représentant des professions qui ne peuvent pas être externalisées vers l'étranger et pour les professions qui font déjà l'objet de pénurie ou qui en connaîtront d'ici quelques années.

#### 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Voir ma réponse qui précède.

#### 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Des stimulants fiscaux pour convaincre les jeunes d'aller vers les professions souhaitées. Accroître également le financement des établissements d'enseignement technique (comme les collèges communautaires) pour leur conférer la capacité de former ces personnes intéressées. Pour les professions qui nécessitent de l'apprentissage, offrir des allègements fiscaux aux organisations qui vont accueillir des apprentis. Il faudrait peut-être une campagne publicitaire pour cibler les jeunes que ce genre de carrière pourrait intéresser.

#### 4. Productivité

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Voir ma réponse à la première question.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Faire en sorte que les organismes de bienfaisance puissent obtenir du financement des contribuables pour accomplir leurs objectifs, qui sont souvent en harmonie avec les services offerts par le gouvernement fédéral, mais sans l'interférence bureaucratique. Il serait donc bien de modifier la limite de report de cinq ans en capacité de report à vie comme dans le cas des régimes enregistrés d'épargne-retraite pour avantager les organismes de bienfaisance. Cela encouragerait les contribuables à être plus généreux plus jeunes. Pour le contribuable, la capacité de décider de l'utilisation de ce qu'il verse comme impôt ferait merveille pour réduire le nombre et la véhémence des plaintes à propos du système fiscal parce qu'il se sentirait beaucoup plus en mesure d'orienter l'utilisation qu'on fait de ses impôts au lieu d'avoir l'impression de devoir le tonneau des Danaïdes comme c'est le cas actuellement. Cela aiderait le gouvernement fédéral, qui pourrait puiser dans la sagesse de tous les contribuables. Nos dirigeants fédéraux sentiraient ainsi beaucoup mieux ce que les contribuables considèrent comme vraiment important pour eux, au lieu de devoir les interroger par sondage ou de leur demander de répondre à des questions balisées dans un mémoire destiné au Comité permanent des finances.